

NF EN ISO 17225-4 - Norme Biocombustible - Classe de plaquettes de bois

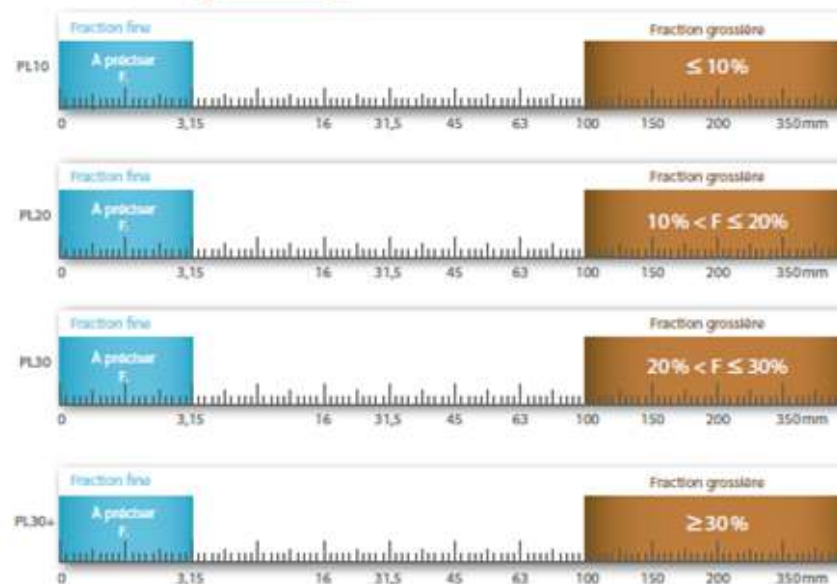
Révisée et en attente d'un référentiel d'application



*Destiné aux petites
chaufferies collectives
et particuliers*



*Destiné aux chaufferies
Industrielles et gros collectifs*



Fraction fine : le taux de fines doit être précisé. Il est recommandé de rester < 5%.

produit criblé

F02
≤ 2%

produit standard

F05
≤ 5%

produit assez fin

F10
≤ 10%

produit trop fin - déconseillé

F15
≤ 15%

F20
≤ 20%

F25
≤ 25%

F30
≤ 30%

F30+
> 30%